



La Voix du Citoyen

Le Journal de la Gauche qui aime la FRANCE - N°25

Message du Premier Secrétaire à tous les militants



Chers amis,

La situation que vit le Pays est inédite. La folie de la mondialisation apparaît au grand jour : les sièges des grandes sociétés sont en EUROPE, les usines sont en ASIE.

Notre dépendance est totale.

L'acharnement du gouvernement MACRON-PHILIPPE à respecter les critères de beauté budgétaire (déficit public inférieur à 3%) a mis à terre notre système de santé déjà fragilisé par 15 ans d'aveuglement.

MAASTRICHT était une erreur, la monnaie unique un contre-sens ; le pacte budgétaire et la règle d'or une hérésie.

Nous voilà forts dépourvus quand le Covid-19 est venu.

Économie de temps de guerre, 27 chefs d'Etat européens en désaccord sur les mesures à prendre, frontières fermées : chacun chez soi et chacun pour soi.

Jean-Pierre CHEVENEMENT avait raison ; il est bien temps de s'en apercevoir mais il n'est jamais trop tard pour préparer l'Avenir.

C'est à nous de le faire savoir ; c'est à nous de populariser notre projet pour la FRANCE et pour l'EUROPE.

Ne pas le faire serait s'exposer à revivre ce même cauchemar.

Dans l'instant, soyons généreux et solidaires avec nos concitoyens. Face à un gouvernement incompetent et arrogant, prenons les bonnes initiatives au plan local en ayant à l'esprit la devise républicaine :

Liberté-Egalité-Fraternité.

Enfin, **bravo à tous** pour votre engagement aux municipales.

Là encore le gouvernement nous a mis dans une situation inédite où les anciens conseillers siègent alors que les nouveaux élus ne sont pas installés.

Dès que possible, nous réunirons une convention nationale qui reviendra sur chacun de ces points.

J'espère que l'épidémie vous a épargnés et que le confinement et les mesures de sécurité sont parfaitement respectés chez vous.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Je ferai un point de la situation en fonction de l'évolution de celle-ci.

À bientôt,

Jean-Marie ALEXANDRE

- *Intervention de la Sénatrice Sabine Van Heghe dans l'Hémicycle du Sénat lors des questions de contrôle au Gouvernement du mercredi 25 mars 2020 : [cliquer ici pour visionner la vidéo](#)*

- *Question Écrite de Sabine Van Heghe au secrétaire d'État chargé des transports :*

«Des professionnels sont appelés à travailler pour que les services de santé et de subsistance puissent continuer d'être disponibles pour les français : soignants, accompagnants des personnes âgées, handicapées, services publics, transporteurs, secteur alimentaires, industriel, agriculteurs et tant d'autres encore qui nous permettent de ne manquer de rien.

Ils le font de manière solidaire et généreuse, parfois contre leur gré, par obligation d'un service minimum au public, mais toujours en prenant des risques pour leur santé, d'autant que les dispositifs de protection manquent cruellement.

Partout aussi la solidarité s'exerce et de nombreux services payants deviennent gratuits, stationnement, transports publics... des comportements et gestes généreux, du public et du privé, se font jour et facilitent la vie des citoyens, tout en réchauffant les cœurs en ce moment où l'inquiétude monte.

Dans la mesure où seuls les professionnels « réquisitionnés » sont appelés à circuler, J'AI DEMANDÉ EXPRESSÉMENT AU SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉ DES TRANSPORTS DE RENDRE TOUTES LES AUTOROUTES FRANÇAISES COMPLÈTEMENT GRATUITES PENDANT CETTE PÉRIODE DE CONFINEMENT.

Je pense qu'il n'y a aucune raison que les personnels qui, malgré l'injonction d'un confinement absolu, doivent exercer leur mission de service minimum aux français, continuent de mettre la main à la poche en s'acquittant du péage des autoroutes.

L'Effort national, la solidarité doivent aussi venir de ces sociétés d'autoroute qui doivent mettre en suspens leur régie et permettre à tous les courageux travailleurs de circuler librement et gratuitement. C'est la raison de ma question que vous trouverez ici » :

Question n° 14913 adressée à M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de la transition écologique et solidaire, chargé des transports

À publier le : [02/04/2020](#)

Texte de la question : Mme Sabine Van Heghe attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de la transition écologique et solidaire, chargé des transports sur la nécessité de rendre les péages des sociétés d'autoroutes gratuits pour tous les travailleurs en cette période d'état d'urgence sanitaire. Dans les circonstances exceptionnelles que traverse le pays du fait du Covid-19, beaucoup de citoyens sont « sur le pont » pour tenter d'assurer la sauvegarde commune : personnels soignants, personnels du secteur alimentaire, de la grande distribution, des transports, des secteurs industriels indispensables au bien commun... Beaucoup de ces travailleurs sont

obligés pour se rendre sur leurs lieux de travail d'emprunter des autoroutes qui, en ces périodes très difficiles, demeurent payantes. Il est indispensable d'exonérer de paiement tous les travailleurs qui, chaque jour, se battent pour la collectivité humaine, font preuve d'héroïsme en risquant leur vie pour sauver celles des autres. Certaines collectivités territoriales, comme la région Hauts-de-France par exemple, ont très rapidement instauré la gratuité des transports en commun, transports express régionaux (TER) et intercités pour les personnels soignants. Elle lui demande donc que le Gouvernement obtienne des sociétés d'autoroutes, qui chaque année font de très grands profits, un geste de solidarité au symbole fort : la gratuité des péages pour toutes les personnes qui travaillent et jusqu'à la fin de la crise sanitaire du Covid-19

- *Les maires du Groupe Républicain de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin se mobilisent notamment pour les aînés, les personnes seules ou en difficulté.*

En cette période de crise sanitaire sans précédent, les Municipalités se mobilisent et font leur maximum pour apporter leur aide à la population. Celles-ci continuent à porter les repas au domicile des habitants, et assurent, grâce au personnel municipal et au personnel enseignant volontaire, l'accueil des enfants dont les parents sont retenus pour raisons professionnelles.

Certains maires ont également obtenu des dérogations afin de rouvrir les marchés couverts et ainsi maintenir le commerce de proximité.

Dans certaines communes, le maire appelle chaque matin les seniors et les personnes isolées pour prendre de leurs nouvelles et savoir si tout va bien. Des bénévoles se sont également manifestés dans les mairies pour prêter main-forte aux employés communaux, ils font des courses pour les plus âgés, ils gardent des enfants etc.

Toutes les Municipalités prennent soin de leurs administrés par téléphone, via les réseaux sociaux ou encore grâce au CCAS. La **solidarité**, l'**entraide** et le **partage** sont **les valeurs fortes portées par nos élus**, valeurs d'autant plus **vitales** pour tous au cours de la période que nous traversons.